L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 6 OCTOBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 6 OCTOBRE 1878.

Adresse du Comité Central Démocrate.

Nous avons publié l'Adresse du comité central démocratique aux électeurs de l'Etat et nous la recommandons comme très digne de lire à tous ceux qui tient le monde. Cette adresse, signée par le gouverneur Voorhies, président du comité, est courte, comme il convenait qu'elle fut en terme d'épidémie, mais elle contient toutes choses essentielles. Elle commence par avertir les électeurs que le terme de l'enregistrement approche et qu'il n'y a pas de temps à perdre pour se faire inscrire sur la liste des votants. Elle démontre ensuite la nécessité de faire de bons choix pour la législature. Cette nécessité est primordiale, car de la composition de la législature dépend toujours l'intérêt le plus vital de l'Etat. La législature, en effet, détermine les questions de recette et de dépense, d'assessement et de taxes. La composition de la Législature prochaine aura d'autant plus d'importance, qu'elle aura à s'occuper de choses capitales pour l'avenir de l'Etat. Elle aura à faire choix d'un sénateur des Etats-Unis. Il ne s'agit pas ici d'un choix nouveau, mais d'une réélection pure et simple. Notre sénateur, M. J. Eustis, a trop bien servi les intérêts de la Louisiane pour qu'on puisse supposer qu'il soit question de substituer une candidature à la sienne. Ce serait une faute, car notre représentant actuel au Sénat des Etats Unis, possède les qualités et offrent l'ensemble des garanties qu'on aime à trouver chez les mandataires du peuple.

Cette législature prochaine aura à déterminer l'époque de la convocation de la convention. Cette affaire est grave et bien que la convention démocratique, qui siégeait à Baton-Rouge, il y a près de deux mois, ait demandé que cette convention fut appelée le plus tôt possible, elle n'en a pas moins laissé à l'Assemblée Générale le soin de désigner le temps de la convocation. Il pourrait survenir d'ici au mois de janvier prochain des raisons majeures pour hâter ou précipiter cette mesure, et la législature en sera juge. C'est pour cela que l'adresse du comité central n'en parle pas, et en cela nous approuvons pleinement son silence. Elle ne parle pas mieux des questions de finance qui regardent l'Etat et la ville, soit ces deux intérêts marchent ensemble, la Nouvelle-Orléans fournissant à elle seule près des deux tiers des subsides de l'Etat, auxquels il faut ajouter les subsides plus forts encore qu'elle fournit à sa propre administration municipale, ce qui constitue pour les contribuables un fardeau qu'ils ne peuvent plus porter.

Evidemment, la Législature aura beaucoup à faire à ce sujet, et tout le monde doit sentir la nécessité d'y envoyer d'autres hommes que des politiciens. Nous l'avons déjà dit maintes fois, et l'occasion est bonne pour le répéter, il faut à l'Etat et à la Nlle Orléans, pour l'Assemblée Générale prochaine, des hommes sérieux, instruits, versés dans les finances, ayant des notions précises sur ce qui concerne les affaires administratives et dévoués tout à la fois à employer leurs connaissances et leur talent au profit des intérêts publics.

Quant à ce qui touche au parti démocrate, l'Adresse, signée par M. Voorhies, rappelle, en quelques lignes, les services que le parti a rendus à l'Etat, et ces services sont déjà fort appréciables. Le plus grand de tous est d'avoir fait succéder, dans tous les départements de l'administration, l'ordre et l'économie à la confusion et au pillage. Avec le règne cet passé et bien passé, et s'il revenait jamais, nous le regarderions comme un fléau cent fois plus redoutable que la peste, car la peste n'affecte que le présent, tandis qu'un mauvais gouvernement atteint l'avenir et plusieurs générations en sont les victimes, témoins nos dettes d'Etat et de ville dont nous serons délivrés, Dieu sait quand.

Sur ce dernier point, les dettes, l'adresse du comité ne dit rien parce que le sujet n'est pas de sa compétence, mais elle ne voudrait embarrasse extrême de la situation qu'elle appelle l'attention des électeurs sur l'importance extraordinaire de la prochaine Législature, car toutes devant avoir pour conséquence notre libération, au moins partielle, des charges énormes du passé et un dégrèvement général de la propriété demeure dans cet Etat.

LA MONNAIE.

On ne fait rien encore à l'Hôtel de la Monnaie bien que tous les employés aient été nommés et qu'ils touchent régulièrement leurs salaires. Nous avons reçu à ce sujet une lettre contenant des dénonciations et des plaintes sur l'abscence de ces messieurs qui passent leur temps au Nord quand il y a ici tant d'hommes spéciaux acclimatés et très capables, auxquels on aurait pu confier en toute sûreté les travaux de la monnaie.

L'auteur de cette lettre suppose que la fièvre jaune est la cause de cette inaction. Il n'en est rien, et si les opérations n'ont pas encore commencé, c'est uniquement parce que l'administration fédérale ne veut employer les fonds alloués par le Congrès à la restauration de la Monnaie à la Nouvelle-Orléans, que lorsque la détroncession de la propriété aux Etats-Unis sera complète, c'est à dire quand ceux qui ont des droits à exercer contre la ville de la Nouvelle-Orléans, auront fait acte de renonciation en ce qui concerne la Monnaie, et cela requiert un certain temps. Lorsque tous les créanciers de la ville auront déclaré vouloir laisser la propriété dont il s'agit en échange de leurs réclamations, les opérations de monnayage commenceront tout aussitôt.

JOURNAUX ILLUSTRÉS — La librairie Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 14 septembre.

Voir l'annonce de Danziger.

—LA BIÈRE D'AURORA. Cette bière devient célèbre à la Nlle-Orléans et dans le Sud où elle s'écoule avec une telle rapidité et par des tels moyens qu'on la boit ici aussi fraîche qu'au lieu de fabrication. M. Alph. Waltz, rue Canal 246, est le grand agent accrédité pour la vente de la bière d'Aurora qu'on demande partout aujourd'hui. En effet, on ne peut rien boire de meilleur ni de plus agréable et quand on la connaît on comprend à merveille, l'énorme succès qu'elle obtient en tous lieux.

PORCELAINES ET FAIENCES. — M. Payro, 56 rue de la Douane, annonce aux marchands de la ville et de la campagne qu'il a constamment en magasin un assortiment complet de porcelaines et de faïences, importées directement des fabriques les plus estimées et qu'il peut vendre à des prix très modiques, tout à fait en rapport avec la situation de gêne où tout le monde est à peu près réduit. Ces porcelaines et ces faïences sont très fortes et en même temps très fines et brillantes, et l'on ne pourrait trouver rien de meilleur usile pait. Du reste, nous engageons les acheteurs à s'adresser à M. Payro qui comme agent de ces fabriques s'empressera toujours de leur faire de très libérales conditions.

Voir l'annonce de Danziger.

"L'ETOILE ROUGE" sera fermée demain, LUNDI, pour cause de fête, le public pourra n'y chasser aujourd'hui, DIMANCHE, jusqu'à midi.

DESINFECTION, DÉSINFECTION — Voils qui vient à propos : M. J. Randon, dégraisseur et teinturier, rue Bourbon 33, un "gaz sulfureux patenté," avec lequel il est très facile de désinfecter et de nettoyer le linge, les convertures et toutes sorter d'objets. M. Randon, convaincu de la puissance de ce moyen de désinfection pense qu'on ferait bien de s'en servir contre la fièvre jaune ou contre toute autre maladie. Il appelle donc l'attention du public et celle de la faculté de médecine sur ce fameux gaz qui paraît possédier réellement des propriétés de nettoyage extraordinaires.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 6 rue Carondelet.

LOUISIANE.

Le *Courrier* de Houma, du 5 octobre :

Nous avons reçu une lettre venant d'en bas du bayou Terrebonne, en date du 29 septembre 1878 et signée par Messrs J. Labat, E. Dominge et V. Gaston. Ces messieurs venant de l'île Timbalier nous informent qu'il n'y a aucun cas de fièvre jaune, ni même aucune maladie.

Mesrs J. Guéno, Col. D. S. Cage, et V. Buron ont commandé à rouler mercredi dernier, le rendement est bon sous tous les rapports.

M. V. Buron a expédié vendredi 12 barils de sirop ; c'est le premier qui est arrivé au dépôt de Morgan à Houma. Presque tous les autres habitants commenceront à rouler lundi prochain ou vers le milieu de la semaine.

—A notre avis, c'est une erreur de dire que les secours sont suffisants. Ils le sont peut-être pour les exigences du moment. Mais, nous croyons que, même lorsque la fièvre jaune aura cessé son œuvre de destruction, les secours seront tout autant, sinon plus nécessaires qu'ils ne le sont à l'heure présente. Il est certain qu'après une épidémie aussi forte on compte en beaucoup de veuves, beaucoup d'orphelins ; et il y aura, pendant longtemps encore, bien des misères à soulager, bien des malheureux à secourir.

Le *Progrès* de Terrebonne, du 5 octobre :

La quarantaine est rigoureusement observée dans nos parages ; et malgré les déclamations plus ou moins sensées de quelques individus, qui nous ne savons trop pour quel motif, prétendent s'élever au dessus de la loi, nous y applaudissons. L'efficacité de la quarantaine est encore une question d'après bon nombre d'autorités médicales ; mais si une paroisse juge à propos de l'établir, nous sommes d'avis que la quarantaine soit rigoureusement exécutée par respect pour la loi, et pour ceux qui la représentent.

Ces jours derniers, un jeune homme de la station de Terrebonne réussissait à passer dans la paroisse Lafourche, pour rendre visite à quelques parents et amis, et s'en retournait chez lui croyant ingénument que son tour avait réussi.

Mais il dut être assez désappointé lorsqu'on vint l'arrêter pour le renvoyer dans la paroisse Lafourche.

—M. S. Cragin, qui vient d'ouvrir la roulaison dans la paroisse Terrebonne, a roulé la semaine dernière 40 arpents de cannes qui ont produit 46 boucauts d'un sucre de première qualité.

C'est là un début encourageant non seulement pour M. S. Cragin, mais pour nos planteurs dont la majeure partie ont déjà commencé ou s'apprêtent à rouler sous peu.

Si le temps continue à se comporter convenablement, la paroisse Terrebonne peut compter sur une excellente récolte sous le rapport de la quantité et de la qualité.

D'ailleurs toutes les paroisses de la Louisiane ont le même espoir.

Le *Courrier* de San Francisco, par suite d'un malentendu, avait suspendu sa souscription en faveur des victimes de la fièvre jaune ; il annonce, dans son numéro du 24 septembre, qu'en attendant la formation d'un comité, il recevra cette souscription interrompue.

"Nous savons, dit notre confrère, que le moment est difficile ; que notre colonie, profondément ravagée par les événements de la semaine passée, est en proie à des inquiétudes légitimes ; mais nous savons aussi qu'il y a là bas des misères auxquelles rien ne saurait être comparé ; et, si pouvrite que soient les temps, nous connaissons mieux le cœur de nos compatriotes pour cette espèce que l'appel qui nous est adressé par des frères de la Nouvelle-Orléans ne puisse pas nous répondre

"La souscription s'élève actuellement à 68 dollars. Comme les malheureux qui souffrent n'ont pas le temps d'attendre, dès que nous aurons réuni cent dollars, nous nous empresserons de faire un premier envoi à l'adresse de l'*Union Française*."

Voir l'annonce de Danziger.

X....., un prétendu journaliste que chacun connaît trop, et dont l'excessive vanité ne peut être comparée qu'à celle du pape, avait entamé contre un propriétaire, après un copieux déjeuner.

—Du à boire, dit-il, qu'est-ce qu'un gaillard comme moi, *français*, de ces conditions, je suis moi *français*.

—Sans doute, répartit-on ami, c'est ce qui des poètes que je ne sais pas.

Il y a quelques années, M. d'Ennery faisait partie du jury.

On venait de juger une affaire retentissante : assassinat suivi de viol.

L'accusé fut acquitté.

A peine le verdict était-il prononcé, que le "héros" franchit le banc des accusés et arrive droit à d'Ennery.

—Vous avez été bien veillant pour moi, lui dit-il ; ne vous en défendez pas, je l'ai lu dans vos yeux.

—Que voulez-vous en venir ?

—Vous connaissez bien l'affaire : le scénario est tout tracé..... "faisons-nous pièce !"

Voir l'annonce de Danziger.

—I—

Un fait remarquable. — Une grande proportion du peuple américain meurt aujourd'hui des effets de la dyspepsie ou du désordre du foie. Le résultat de ces maux, sur des masses de gens intelligents est très grand. Il fait de la vie un fardeau au lieu d'une existence agréable et telle comme cela devrait être. Il n'y a pas de bonne raison pour cela, et vous voulez seulement mettre de côté les préjugés et le scepticisme, demander l'avis des droguistes et de vos amis et essayer une bouteille de "Green's August Flower." Votre guérison sera certaine et prompte. Des millions de bouteilles de ce remède ont été données pour rien afin d'en faire connaître les vertus, et les résultats ont été satisfaisants dans tous les cas. Vous pouvez acheter une bouteille pour essayer et elle ne vous coûtera que 10 cents. Trois doses suffisent pour soulager dans les plus mauvais cas. A vendre chez tous les droguistes dans tout le continent occidental.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du drop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Ce drop agréable rafraîchit les petits souffrants, adoucit les douleurs, soulage les coliques, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

UNE REPONSE.

BUREAU DE L'ASSOCIATION HOWARD, Rue du Quay, 58, Nlle-Orléans, 5 octobre 1878.

A la réunion de l'Association Howard, tenue le 4 octobre 1878, ce qui suit a été sur motion adopté et publié :

Attendu que le 29 septembre une plainte a été publiée dans le *Picayune* par le baron de Disnan du l'Infirmerie Tourte et de l'Association de Bienfaisance Israélite, qualifiant l'Association Howard d'avoir fait des distinctions injustes dans la distribution du fonds de charité confié à ses soins ; accusation entièrement dépourvue de fondement comme nous l'avons prouvé dans notre réponse, déchirant que la cause du retard était venue seulement de notre sentiment de respect pour ce que nous pensions être les scrupules religieux du peuple juif dans l'observance d'un jour spécialement sacré ;

Attendu qu'à notre demande que sur cette explication la plainte fut retirée, le Bureau de Direction de l'Infirmerie Tourte et de l'Association de Bienfaisance Israélite, après avoir fait une allusion frivole à notre franche explication comme une erreur honorable, a publié à ses membres et par lien leur communs ce qu'il entend par *générosité et honnêteté* à l'égard de cette charité dont il a si mal interprété l'objet ;

Attendu qu'à des demandes réitérées de simple justice, le Bureau des Directeurs a refusé manqué aux convenances en refusant d'adhérer à non demandes :

Résolu, que l'avenir nous refusons d'être les sécurités d'aucune charité, ni l'Infirmerie Tourte et à l'Association de Bienfaisance Hébraïque, et annonçons ici publiquement notre refus de recevoir quoique ce soit pour un.

J. M. VANDEGRIFF, Président de l'Association Howard.

F. R. SOUTMATIS, Secrétaire. 6 oct—

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS

Pour les Victimes de la Fièvre Jaune à la Nouvelle-Orléans.

Les dons suivants ont été reçus depuis hier et pour lesquels nous offrons nos sincères remerciements :

De Son Eminence le Cardinal McCloskey, New York, par l'entremise du Très Rév. Père Kohler, V. G.	$3000 00
Des dames de Harrisburg, Texas, par l'entremise de C. M. Mulligan, Esq., une moitié du montant destiné à l'Association Howard	107 00
De Mme M. E. Gahan, Richland, Vie.	1 00
Du Rév. Michel Walsh, North Brookfield, Mass., par l'entremise de John Conway, Esq.	72 00
Du Très Rév. Archevêque Alemany, San Francisco, Cal.	160 00
Des dames de la Société du Saint-Sacrement, par l'entremise de leur Pasteur R. R. Gaudet	15 00
Du Très Rév. Père Jan, Pasteur de St-Martin, Lac, collections faites dans son église	41 00
Du Très Rév. Evêque J. F. Shanahan, de Harrisburg, Pie.	250,00

Dans le marchant reçu hier d'un don du Dr J. G. Metzger, trésorier du Comité de Secours d'Iberie, de $300, il a été omis que la somme de $30 serait distribuée à chacune des institutions, à savoir :

Asile du Mont Carmel, Asile Ste-Marie, Association Catholique de Secours de St-Vincent de Paul, Petites Sœurs des Pauvres et l'Asile des Veuves et Orphelins d'alfa.

THOS. LAYTON, Trésorier de l'Association Catholique de Secours. Nlle-Orléans, 5 octobre 1878.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS

Pour les victimes de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

Nous accusons réception, avec reconnaissance, des dons suivants depuis notre dernier rapport :

Des citoyens de Clifton Springs, N. Y., par l'entremise de W. C. Raymond, trésorier de W. C. U. A., pour les secours de charité	$ 50 00
Du Upper Council of St. Vincent de Paul de St. Louis, Mo., par l'entremise de J. O'Neil, président	267 00
Par l'entremise du Dr. E. Downing, du Dr. J. G. Metzger, trésorier du Comité de Secours d'Iberie, Nouvelle Iberie	300 00
De l'Hôt. Louis Bush, par l'entremise de MM. Bush & Sevart, pour les Petites Sœurs des Pauvres	50 00

THOS. LAYTON, Trésorier. Nlle-Orléans, 4 octobre 1878.

AVIS.

Société Catholique de Secours pour les Victimes de la fièvre jaune à la Nlle-Orléans. — Samedi hier soir, à 8 h. du comité exécutif central de cette société, recommandant avoir reçu de Son Eminence le cardinal McCloskey, un magnifique don—un chèque de $3000.

Nlle Orléans, 5 octobre 1878.

G. A. BOUKEL, V. G., Président honoraire.
JNO. T. MOORE, Président.
THOMAS LAYTON, Trésorier.
EMILE DOUREDE, Surintendant des Asiles.
W. B. LANCASTER, Secrétaire.

6 oct—1f

AVIS.—Nous, les soussignés, atteints et survivants de l'épidémie, offrons ici, nos bien sincères remerciements au docteur ARTHUR DUPONCHOY pour les soins sûrs et heureux qu'il nous a donnés.

Le Dr Poindy, par son talent et les efforts infatigables qu'il a déployés à maîtriser la maladie, est digne d'éloges.

Nous offrons également nos remerciements et prières aux honorables membres de "l'Association Howard" pour leurs secours dans ces temps de grande besoins.

N. O., 27 septembre 1878.

(B. CURSO.
Signé (C. DANTONE.
(F. DANTONE.
No 47 rue Dumaine.

6 oct—

ORPHELINAT CATHOLIQUE DE SAINTE-MARIE.

Le soussigné, au nom des Orphelins de l'Asile, offre ses sincères remerciements :

A l'Association Pombody pour envoi de provisions.

A Mr. Washington Marks pour ses soins à les guérir.

A Mr. J. H. Cage, de la *Société Howard*, pour ses attentions et ses soins à ses enfants malades et à pourvoir à leurs besoins.

Au Collecteur de la Douane, Mr. Smith, pour son don généreux de couvertures.

A l'Association de Secours d'Iberie pour son envoi de $50, par l'entremise du docteur H. Downing.

A un Ami de l'Orient par l'entremise de Mr. *J. Freudenmann*, pour don provisions.

VICTOR SERRE, Trésorier.

6 oct—

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua. — Anoche tuvo lugar la asamblea general trimestral de esta corporacion benéfica, en el local de costumbre y el Domingo próximo, día 6 del corriente, á las 8 de la tarde, se tratará de nuevo el proyecto de reforma de los artículos 7, 8 y 9 del Reglamento, lo requerido la mayoría de votos.

Por orden del Sr. Presidente,
F. DE P. VILLASANA, Secretario.

6 oct—1f

AVIS—Le steamer NEW CASTILLA part pour Manzanille, Lerdo, Tampico et Veracruz, MERCREDIS et SAMEDIS à l'arrivée du train de 4 P. M.

C. M. SORIA, agent, No 20 de la rue de l'Union.

Les voyages d'aller et retour du DIMANCHE commencent jusqu'à nouvel ordre. 6oct—7f

AVIS.—Société Française d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Réunion trimestrielle, dimanche, 6 octobre, à 7 heures P. M., au local habituel, rue Dauphine à Lafayette, Ch. Lapeyra. La présence des sociétaires est requise sous peine d'amende.

Par ordre du président,
J. M. DESHAUTEREAUX, secrétaire.

5 oct—2f

AVIS,

NOTRE magasin sera fermé LUNDI, 7 octobre, à cause de la fête ; nous le rouvrirons MARDI MATIN.

T. Danziger's Sons,
No 167 rue du Canal.

Marié, le 30 septembre 1878, par le Rév. Père Moncacher, à l'église Ste-Thérèse, J. F. VOISIN à MLLE AMAIS TRUDEAU.

Marié, jeudi, le 3 octobre 1878, à la résidence de la mère de la mariée, ROMAIN SENAC, de France, à MLLE MARIE HUGUENOT, de cette ville.

Les journaux de Tarbes sont priés de reproduire.

Marié, samedi, le 28 septembre 1878, à l'Eglise St-Augustin, par le Rév. Père Reynès, JOHN R. BYRNE à Madame DENISE LEVARBURE, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Les journaux de Londres, Liverpool, (Angleterre), de Paris (France), de Galveston, Vicksburg et de San Francisco, sont priés de reproduire.

Décédée, hier soir, à minuit, à l'âge de 2 ans et 9 mois, MARGUERITE JOSÉPHINE SALVANT, fille de Marie Saget et de H. S. Salvant. Les amis et connaissances des familles Salvant et Saget, ainsi que la Société des fils de la Louisiane, sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie, de la résidence de ses parents, coin Johnson et Columbus.

Décédé, hier le 5 octobre 1878 à 2½ heures du matin, à l'âge de 26 ans, C. GUSTAVE REITT, natif de Ste Croix sur-Mince, canton de Ste. Marie-aux-Mines, Haut-Rhin, Alsace.

De la part de sa veuve.

Décédé, jeudi 3 octobre 1878, dans la paroisse St-Charles, à l'âge de 77 ans ANTOINE FERRAUD, natif de Châlon-sur-Saône, France.

Décédé, mercredi, 2 du courant, FELIX JOSEPH BARTHELEMY, âgé de 17 ans, natif de la paroisse St. Jaques, fils d'Edouard Barthélemy et de Vileda Arceneaux.

Décédé hier, le 5 octobre 1878, à 1 heure et demie de l'après-midi, à l'âge de 2 ans, JEAN ALBERT MASSEXS, fils de Jean Masseys et de Séraphine Guerre. Les amis et connaissances des deux familles et ceux des Sociétés Fraternelles et Non Lucifuges, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu de la résidence de son père, No. 134 rue Rempart, entre Toulouse et St-Pierre.

De la part de la famille.

Décédée vendredi, le 20 septembre 1878, à l'âge de 3 ans et demi, MARIE PASCALINE fille de JEAN MASSEYS et de SERAPHINE GUERRE.

Décédée, hier à neuf heures du soir, GUILLAUME TARRIDE, âgé de 53 ans, natif de Bonnemaison de Salies, Haute-Garonne, France. Son corps est exposé rue Madison No 11. Ses parents, amis et connaissances sont priés d'assister à son funérailles qui auront lieu aujourd'hui à trois heures précises.

De la part de son frère François Tarride.

Décédé, hier à 11 1/2 heures du matin, à l'âge de 46 ans, JEAN-BAPTISTE PAYZAL, natif de France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 8 heures du matin. Le corps est exposé au coin des rues Galvez et La Harpe.

De la part de sa veuve.

Décédée, hier, le 5 octobre, à 6 1/2 heures de l'après-midi, à l'âge de 1 mois et 6 jours, VICTOR, fils de JEAN MARIE CLAVERIE et de MADELINE CLAVERIE. Les amis et compagnons de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Le corps est exposé au No. 59 de la rue Orléans.

De la part de sa famille.

Décédé à 1 heure moins un quart, à l'âge de 25 ans, JEAN BERGES, natif d'Arency, canton Pau-Est, arrondissement de Pau, Basses-Pyrénées. Son parenté et ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 9 heures et demie du matin. Le convoi partira de la demeure du défunt, près du chemin de fer catholique, à Algier, habitation veuve Gabaut.

Décédé, hier soir, à 6 heures, à l'âge de 14 ans, LOUIS NAVARETTE, natif de Bagnères de Bigorre, département des Hautes-Pyrénées, France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 3 heures et demi de l'après-midi. Le corps est exposé chez les parents du défunt, rue Bourgogne, entre Orléans et St-Anne.

De la part de ses parents.

Décédé, hier, à 2 heures de l'après-midi, rue Lafayette, entre l'Avenue Napoléon et la rue de Berlin, Sixième District, JOHN J. PENISTON, âgé de 25 ans. Les amis du défunt et les membres de la Rotière A. de l'Artillerie de Campagne de la Louisiane, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 9 heures du matin, sans autre avis.

Les journaux de Baton-Rouge sont priés de reproduire.

Quartier général de la Huitième Batterie A du Premier Régiment d'Artillerie de campagne de la Louisiane. — Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1878. — Les officiers et les hommes de cette Compagnie sont requis par la présente d'assister aux funérailles de notre confrère le caporal JOHN J. PENISTON, aujourd'hui, à 9 heures du matin. Le convoi devant partir de la rue Laurel, entre l'Avenue Napoléon et la rue de Berlin et le corps est exposé.

Par ordre du P. L. BOUNY, Capitaine

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans. — Décédé, hier, à 6 1/4 heures P. M., à l'âge de 36 ans, le Sociétaire BLAISE COUMES, né à Talamé, Hautes-Pyrénées, France.

MM. les sociétaires et spécialement ceux de la catégorie de mort d'Octobre, sont priés de s'assembler à 2 heures P. M., encouragure l'élicité et Religieuse, pour assister à ses funérailles.

Par ordre du Président,
L. SIMON, Secrétaire.
Pour le comité de secours, J. P. DUTRY.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua. — Vallecio el sabado 5 del corriente, á la 1 del dia, el socio MATEO MORANTE, natural de Palencia, España edad de 38 años.

Los oficiales y miembros se reunirán en su local de costumbre hoy á las 9 de la mañana para acompañar al despojo mortal al ultimo reposo.

Por orden del Sor. Presidente,
F. DE P. VILLASANA, Secretario.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de la ville de Jefferson, Louisiane.

Nlle-Orléans, le 4 octobre 1878.

Attendu qu'il a plu à la Divine Providence de rappeler de ce monde un de nos frères les plus dignes et des plus estimés ;

Attendu que ce ravi priva cette société d'un membre utile et de famille d'un appui dévoué ;

Il est résolu que nous déplorons la perte de notre ami et frère, ex-président CHERI VERNEUIL, dont la mémoire nous sera toujours chère, que nous nous souviendrons de lui comme d'un compatriote qui n'a jamais rendu devant l'accomplissement des devoirs que les circonstances lui imposaient.

Il est résolu que nous offrons à sa famille l'expression de nos vives sympathies, et qu'une copie de ces résolutions devra lui être transmise.

DE LA PART DU CONSEIL.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera dite DIMANCHE, 6 octobre, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de feu ANDRÉE PAYRE. Les parents, amis et connaissances sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de son épouse et ses enfants.

6 oct—1f

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera dite MARDI, 8 octobre, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de feu CALISTE MARMU (photographe), décédé à la Nouvelle-Ibérie, Lse, le 6 octobre 1877. Les amis et connaissances sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa veuve.

30 sept—1, 3, 5, 8 octobre.

AGENCE DE PORCELAINES ET FAIENCES

LES marchands de la ville et de la campagne sont honorés que j'ai constamment en magasin un assortiment complet de porcelaines et faïences, importées directement des fabriques et aux prix les plus réduits, en rapport avec les temps, ainsi qu'il pourra s'en convaincre en m'honorant de sa visite.

M. PAYRO,
56 rue Dauphine.

Le Comité Central Démocratique d'Etat a requis ceux qui sont dans les paroisses ci-dessous de bien vouloir se trouver :

COVINGTON—Samedi, 19 octobre.
FRANKLINTON—Lundi, 21 octobre.
AMITE CITY—Mercredi, 23 octobre.
PORT VINCENT—Samedi, 26 octobre.
GRENSBURG—Lundi, 28 octobre.
CLINTON—Mardi, 29 octobre.
JACKSON—Redition 30 octobre.
BATON SARA—Jeudi, 31 octobre.
BATON ROUGE—Samedi, 2 novembre.

Les meetings seront adressés par les orateurs distingués dont les noms suivent : Hon. W. A. ROBERTSON, Ex-Gouv. JOHN McENERY, Hon. B. F. JONAS, CHARLES E. LEA, Major E. A. BURKE et autres.

Notre magasin sera fermé LUNDI, 7 courant, à cause de la fête ; nous le rouvrirons le lendemain matin.

BANZIGER,
157 - - - rue du Canal - - - 157

Ayant acheté à une vente de faillite une de cinquante caisses de

COUVERTURES,

Nous offrons les bargains spéciaux suivants :

5 caisses 10½ COUVERTURES BLANCHES à seulement $1 50 la paire ; coûtant plus de $2 à faire.

3 caisses 11-4 COUVERTURE BLANCHES à seulement $2 la paire ; coûtant plus de $2 75 à faire.

5 caisses 10½ COUVERTURES BLANCHES à seulement $2 la paire ; coûtant plus de $3 75 à faire.

3 caisses 11-4 COUVERTURES BLANCHES à $3 la paire ; coûtant $3 75 à faire.

5 caisses 11-4 COUVERTURES BLANCHES à $4 50 la paire ; coûtant $5 50 à faire.

5 caisses 11-4 COUVERTURES BLANCHES à $5 la paire ; coûtant $6 à faire.

5 caisses 12-4 COUVERTURES BLANCHES à $4 la paire ; coûtant $5 à faire.

3 caisses 12-4 COUVERTURES BLANCHES à $6 la paire ; coûtant $8 à faire.

3 caisses 12-4 COUVERTURES BLANCHES à $7 la paire ; coûtant $10 à faire.

3 caisses 13-4 COUVERTURES BLANCHES à $12 la paire ; coûtant $15 à faire.

Et nombre d'autres qualités. En outre 50 paires des plus belles COUVERTURES à 75 cts, $1 et $1 25, et de celles de ces prix jusqu'aux plus grandes et aux plus lourdes.

FLANELLES TOUT LAINE,

A moitié de leur valeur :

BLANCHE, de 12 1/2 à 65 cts.
ROUGE, de 15 à 30 cts.
JAUNE, à 20 cts.
ROUGE, BLEUE, POURPRE et GRISE CROISÉE, de 12 1/2 cts à un dollar.

CASIMIRS,

A moins qu'ils ne puissent être fabriqués. Un beau choix de :

CASIMIRS à 25 cts, valant présentement 40 cts.
CASIMIRS à 38 cts, valant présentement 50 cts.
CASIMIRS à 50 cts, valant présentement 75 cts.
CASIMIRS à 75 cts, valant présentement $1.
CASIMIRS à $1, valant présentement $1,50.
CASIMIRS à $1.15, valant présentement $2.
ETC., ETC., ETC.

En égard au faible prix sur ces marchandises il nous sera impossible de faire l'escompte habituel sur ces prix aux détaillers.

JEANS de KENTUCKY.
COTONNADES.
TAPIS FRANÇAIS.
FLANELLES ROB-BOY.
TWEEDS, ETC.

Tous ces articles à des avantages spéciaux.

MOLLETON à 6 cts, habituellement 10 cts.
MOLLETON tip top (première qualité) à 8 et 10 cts.

VOYEZ NOS

ARTICLES DE DEUIL,

avant d'acheter ailleurs.

MOUSSELINE DELAINE NOIRE, réduite à 8 cts, seulement 12 cts.
MOUSSELINE DELAINE NOIRE, tout laine, réduite à 8 cts, seulement 25 cts.
TAFFETAS NOIRS, tout laine, réduites à seulement 75 cts.
DRAP IMPERATRICE NOIR, tout laine, réduit à seulement 75 cts.
CACHEMIRE noir, réduit seulement à 12 1/2 cts.
CACHEMIRE noir, tout laine, réduit à seulement 40 cts.
ALPACA noir, réduit seulement à 12 1/2 cts.

—II—

Toutes nos belles qualités d'ETOFFES DE DEUIL, comprenant drap de religieuse, drap de cheminot, bouret merinos, beaux lustres et glacés, Crêpes, Voiles Crêpe, Cols Crêpe, Soierie Noire, et Gants Glacés, Bas de Soie Noire pour femmes, Bas Noirs, Eventails Noirs, etc., etc., etc. Tous ces articles à des prix proportionnellement bas.

Nous offrons nos

NOUVELLES ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE

à de grands bargains.

POPELINES à seulement 5 et 6 cts, valant deux fois cet argent.
POPELINES BRILLANTES, JOLIES ETOFFES à 10 cts, valant 20 cts.
POPELINES à carreaux et d'autres genres différents à 10 cts, valant 25 cts.
ALPACAS EN COULEUR, jolies nuances d'automne, à seulement 12 1/2 cts, valant 25 cts.

—III—

Toutes nos étoffes à robes de qualités moyennes et fines, à des prix :

MOHAIRS COULEUR, CACHEMIRES COULEUR, MÉRINOS COULEUR, DRAPS IMPÉRATRICE, MOUSSELINES Etc., Etc., Etc., à des prix proportionnés.

Grande assortiment de

BONNETERIE ! BONNETERIE !

Pour Dames, Messieurs, Garçons et Filles. Blanche, écrue et couleur. Parmi notre bonneterie on trouvera, il en est de magnifiques tout neuve genres, consignées exclusivement à nous.

Nous avons pris une peine toute particulière cette saison pour réunir dans notre

Département d'Articles de Fantaisie et de Notions,

tous ce dont pourront avoir besoin nos clients, et nous y appelons leur attention toute particulière.

Convaincus que nous pourrons leur plaire quant aux marchandises et prix. Nous appelons leur attention sur nos nouveaux choix de :

BANDES brodées.
MOUCHOIRS, ourlés, brodés, etc.
CORSETS.
BUCKETS POUR COU.
FRISAGES COMPLETS.
CARTONNES.
GANTS DE PEAU.
ETC., ETC., ETC.

Immense arrivage de :

BRIXWITTER NAPPES OUVRÉ DENTELLES NOTTINGHAM, DAMASSÉS POUR TABLES, TOILES, RIDEAUX DENTELLE, INDIENNES IMPRIMÉES POUR MEUBLES, CRETON MEUBLE et autres

ARTICLES DE MÉNAGE,

de récentes venues permettrons de faillite à NEW-YORK.

Vu la nature des nombreuses marchandises il nous sera impossible de faire l'escompte habituel sur ces prix aux détaillers.

Venez voir nos articles à des avantages spéciaux.

MOLLETON à 6 cts, habituellement 10 cts.
MOLLETON tip top (première qualité) à 8 et 10 cts.

VOYEZ NOS

ARTICLES DE DEUIL,

avant d'acheter ailleurs.

MOUSSELINE DELAINE NOIRE, réduite à 8 cts, seulement 12 cts.
MOUSSELINE DELAINE NOIRE, tout laine, réduite à 8 cts, seulement 25 cts.
TAFFETAS NOIRS, tout laine, réduites à seulement 75 cts.
DRAP IMPERATRICE NOIR, tout laine, réduit à seulement 75 cts.
CACHEMIRE noir, réduit seulement à 12 1/2 cts.
CACHEMIRE noir, tout laine, réduit à seulement 40 cts.
ALPACA noir, réduit seulement à 12 1/2 cts.

—II—

Toutes nos belles qualités d'ETOFFES DE DEUIL, comprenant drap de religieuse, drap de cheminot, bouret merinos, beaux lustres et glacés, Crêpes, Voiles Crêpe, Cols Crêpe, Soierie Noire, et Gants Glacés, Bas de Soie Noire pour femmes, Bas Noirs, Eventails Noirs, etc., etc., etc. Tous ces articles à des prix proportionnellement bas.

Nous offrons nos

NOUVELLES ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE

à de grands bargains.

POPELINES à seulement 5 et 6 cts, valant deux fois cet argent.
POPELINES BRILLANTES, JOLI